

Année scolaire : 20..... - 20.....

Education physique et sportive

DEMANDE D'AGREMENT POUR LES INTERVENANTS BENEVOLES

PREMIERE DEMANDE ☐

RENOUVELLEMENT ☐

NOM DE L'ECOLE :

Circonscription :

Adresse :

Nom du directeur/trice :

- INTERVENANT BENEVOLE -

NOM d'usage :

Prénom :

Sexe : F ou M

NOM de naissance si différent du nom d'usage :

Date de naissance : / /

Pays de naissance :

Ville de naissance avec code postal :

Adresse postale actuelle :

Téléphone :

Courriel :

Activité(s) physique(s) et sportive(s) concernée(s) par l'intervention :

L'agrément est accordé par l'IA-DASEN après vérification des *compétences* et de l'*honorabilité* (FIJAISV) de l'intervenant*.

*Les intervenants bénéficiant d'une *réputation d'agrément* pour intervenir à titre professionnel (Etaps, PE, P.EPS, éducateurs sportifs qualifiés répondant à l'article L.212-1 du code du sport, avec carte professionnelle) sont également agréés pour intervenir à titre bénévole (pas d'interrogation du FIJAISV, ni passage de test) :.....

*Les intervenants ne bénéficiant pas d'une *réputation d'agrément* doivent satisfaire aux critères d'*honorabilité* (FIJAISV) et valider *un test de compétence dans l'activité*. Toutefois, sont dispensés du passage du test les détenteurs d'une qualification répondant à l'article L.212-1 du code du sport, les détenteurs du BNSSA, du BN de pisteur-secouriste et de certaines certifications délivrées par une fédération sportive agréée. (Cf. circulaire 2017-116 « Encadrement des APS » du 6/10/2017) :.....

(*Justificatifs à joindre à la demande : photocopie R/V de la carte professionnelle en cours de validité ou photocopie du diplôme ou de la certification*) -

L'intervenant s'engage à :

- Respecter le règlement intérieur et les modalités d'intervention fixées par l'enseignant conformément au projet pédagogique
- Il déclare sur l'honneur : « ne pas faire l'objet d'une condamnation incompatible avec une intervention auprès d'élèves mineurs ou d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer auprès de mineurs » (Art. D.312-1-2. du code de l'éducation)

Date et signature de l'intervenant :

Le : / / 20

Signature :

- **AUTORISATION** du directeur (trice) de l'école ☐ accordée ☐ refusée Date et signature :.....

- **Avis** du conseiller pédagogique de circonscription : Date et signature :

- **Avis de L'IEN DE LA CIRCONSCRIPTION** ☐ favorable ☐ défavorable Date et signature :

- **Avis** du conseiller pédagogique départemental EPS : Date et signature :

Interrogation du FIJAISV, le: inscrit ☐ non inscrit ☐

DECISION DE L'INSPECTEUR D'ACADEMIE (IA-DASEN) Et par délégation, Mme la Secrétaire Générale

☐ Accordé (sous réserve de vérification FIJAISV) ☐ Refusée Date et signature :

Projet pédagogique et calendrier des interventions

Activité pratiquée :

Compétences et connaissances visées, modalités d'organisation pédagogique, évaluation...

Enseignant :

Intervenant extérieur :

Classe :

Début de l'intervention	
Fin de l'intervention	
Nombre prévu de séances	
Jour(s)/ horaires	
Lieu(x)	